

Montréal, le 18 septembre 2018

Objet : Réponse de Québec solidaire aux questions de l'Association des véhicules électriques du Québec

Bonjour,

Par la présente, il nous fait plaisir de répondre aux questions que vous avez soumises à Québec solidaire.

- 1. Nous savons que les incitatifs ont un grand impact sur l'achat de ces véhicules neufs par les consommateurs. Il est présentement établi à 4 000\$ pour une batterie de moins de 16 kWh, et de 8,000\$ pour une batterie de 16 kWh et plus. Avez-vous l'intention d'abolir ces incitatifs, de les garder tel quel pour les prochaines années, ou de bonifier le programme avec un incitatif supplémentaire pour les véhicules offrant une batterie de 40 kWh et plus (250 km d'autonomie)?**

Un gouvernement solidaire d'implantera un système de bonus-malus (bonification/tarifification) pour favoriser l'achat de véhicules hybrides et électriques. Les modalités précises sur la puissance des batteries seront étudiées en détail pour optimiser le programme.

- 2. Ce ne sont pas tous les consommateurs qui peuvent se permettre un véhicule électrique neuf. Le programme d'incitatif pour VÉ usagés (4000\$) a connu un bon départ même si son objectif initial de 1000 rabais était peu ambitieux. Avez-vous l'intention de reconduire ce projet-pilote, ou de le bonifier?**

Québec solidaire mettra en place, pour décourager l'achat de véhicules à essence et encourager l'achat de véhicules écoresponsables, un système de bonus-malus. Il sera modulé en fonction du type de voiture, mais aussi en fonction des régions, de la taille des ménages et des revenus des personnes qui achètent un véhicule.

- 3. Tous les pays industrialisés offrent un incitatif à l'acquisition d'un VÉ. Aux É-U on parle de 7,500\$USD en plus des incitatifs locaux. Un incitatif fédéral en plus du programme provincial aurait un impact majeur sur les ventes de VÉ dans la province. Avez-vous une stratégie de discussion avec le gouvernement fédéral afin qu'il dote le Canada d'un incitatif fédéral à l'achat/location d'un véhicule électrique pour les particuliers, les flottes et les entreprises?**

Un gouvernement solidaire souhaite avoir l'ensemble des pouvoirs nécessaires à la transition économique. Il fera pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il n'investisse plus un sous dans l'industrie des hydrocarbures et réalloue ces montants aux technologies propres.

Comme plusieurs pays (de la Norvège à l'Inde, en passant par la France et la Grande-Bretagne), le Québec s'engagera à retirer progressivement des routes les véhicules à combustion interne. La vente de véhicules hybrides ou électriques sera obligatoire en 2030. Toute vente de véhicule à combustion interne pour usage personnel sera interdite en 2040, et ce type de véhicule sera retiré des routes en 2050.

4. **Les gouvernements à travers la planète prêchent par l'exemple dans ce domaine. Allez-vous à votre tour donner des directives aux ministères pour qu'ils se procurent des véhicules électriques pour leurs flottes?**
5. **Les sociétés de transport des grandes villes du Québec sont financées en grande partie par le provincial. Que ferez-vous pour inciter l'électrification des flottes d'autobus urbains? Est-ce qu'une diminution des fonds pour subventionner ces sociétés de transport est envisagée pour ceux qui continueraient à choisir des véhicules au diesel?**
6. **Le diésel est subventionné par le gouvernement provincial pour les flottes d'autobus scolaires. Est-ce que vous avez l'intention d'abolir cette subvention à l'essence et la reconduire en tant qu'incitatif financier supplémentaire (rabais à l'acquisition d'autobus scolaires fabriqués au Québec) afin d'inciter les parcs d'autobus scolaires à s'électrifier?**

Réponse aux questions 4 à 6 :

Le Plan de transition économique solidaire s'engagera à retirer progressivement des routes les véhicules à combustion interne. Les institutions publiques devront se doter d'un plan d'électrification progressive de leur flotte de véhicules. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre Plan : <https://v.fastcdn.co/u/7dad2151/35320576-0-maintenant-ou-jamais.pdf>

7. **Notez que l'infrastructure pour la recharge au travail est sine qua none à l'adoption de ces véhicules non polluants. Y aura-t-il un programme pour doter les entreprises et les employeurs de bornes de recharge 240V?**

Un programme de bornes de recharge publiques, géré par Hydro-Québec, permettra de rendre plus facile l'utilisation des véhicules électriques. Le programme de bornes publiques déployées par le gouvernement libéral (projet de loi 184) sera poursuivi et un suivi constant sera effectué.

8. **Bien que le nombre de véhicules électriques est en constante évolution au Québec, les listes d'attentes pour l'achat de ces véhicules sont encore longues, et le consommateur doit souvent attendre plus de 6 mois pour obtenir l'un des VÉ populaires. Le Québec s'est doté d'une norme Véhicule Zéro Émission (VZÉ) afin de s'assurer que les québécois n'auraient pas à vivre ce genre de délai déraisonnable. Qu'avez-vous l'intention de faire pour donner plus de mordant à la norme VZÉ?**

Avec un gouvernement solidaire, les normes d'émission des véhicules à essence seront plus strictes, et la part de biocarburant obligatoire dans l'essence sera augmentée.

- 9. Le projet de loi 184 a donné une latitude à Hydro-Québec afin de réinvestir les recettes de recharge à domicile dans un réseau de recharge rapide. Les bornes rapides à 400 volts (BRCC) permettent la recharge en 15-20 minutes dans les meilleures conditions, elles offrent donc la possibilité à tous de faire de longs trajets à travers le Québec sans polluer. Plusieurs spécialistes du domaine ont mentionné que le financement de ce réseau de BRCC n'était pas suffisant pour rattraper le temps perdu dans les dernières années, alors que le nombre de véhicules 100% électriques ayant besoin de ces bornes augmente à une vitesse plus élevée que le déploiement des BRCC. Avez-vous l'intention d'investir dans le déploiement de ces bornes rapides en octroyant des sommes supplémentaires à Hydro-Québec ou à d'autres réseaux compétiteurs tels que ChargePoint?**

Un programme de bornes de recharge publiques, géré par Hydro-Québec, permettra de rendre plus facile l'utilisation des véhicules électriques. Le programme de bornes publiques déployées par le gouvernement libéral (projet de loi 184) sera poursuivi et un suivi constant sera effectué.

- 10. Avez-vous l'intention d'aborder le sujet d'électrification des transports lors des débats des Chefs?**

Manon Massé a traité de notre Plan de transition économique durant le débat. Québec solidaire reviendra à la charge lors des prochains débats.

- 11. L'auto solo n'est pas l'unique solution aux transports. L'AVÉQ appuie également d'autres modes de transport durables. L'électrification des transports urbains passe aussi par de plus petits véhicules en partage, que ce soit le vélo électrique, la trottinette électrique ou la voiture électrique. Qu'avez-vous l'intention de faire afin de rendre ces modes de transport en partage plus accessibles à la population?**

Un gouvernement solidaire développera un programme de soutien aux services de mobilité durable.

- 12. La recharge en copropriété et en multi-logement continue d'être un frein pour les consommateurs qui n'ont pas accès à la recharge à domicile. Le programme Branché au travail aide à pallier cet obstacle, mais oblige les travailleurs à se rendre au travail en VÉ au lieu d'utiliser le transport en commun. Avez-vous un plan afin de rendre la recharge disponible plus facilement dans les multi-logement et co-propriété à travers des règlements et des incitatifs?**
- 13. Bien entendu, les consommateurs doivent être renseignés correctement sur les véhicules électriques, leur disponibilité, la présence de nombreuses nouvelles bornes rapides 400V sur les routes et sur leurs nombreux avantages environnementaux et financiers qu'offrent l'utilisation de ce fantastique mode de transport. Comment avez-vous l'intention de sensibiliser les québécois aux véhicules électriques? Est-ce qu'un Centre de découverte VÉ (tel qu'on le retrouve en Ontario) vous semble réalisable au Québec?**

14. Pour tout gouvernement, chaque investissement doit être rentable et créer des emplois. Il y a présentement une jeune industrie au Québec qui est engagée dans l'électrification des transports, ce sont des fournisseurs, constructeurs, centres de recherche, ou encore des universités (<http://www.inno-ve.ca>) qui investissent et créent des emplois dans ce secteur en pleine expansion. Le parallèle a souvent été fait entre l'industrie aéronautique et l'industrie électromobile qui serait le prochain flambeau québécois. Plusieurs projets de recherche sont soutenus par l'industrie privée. Comment avez-vous l'intention d'appuyer l'industrie de l'électromobilité au Québec?

Réponse aux questions 12 à 14 :

Le Plan de transition économique solidaire s'engagera à retirer progressivement des routes les véhicules à combustion interne. Tous les moyens pour atteindre cet objectif seront étudiés avec rigueur.

Merci de nous avoir donné l'occasion de faire connaître nos orientations.

Veillez agréer mes salutations les plus solidaires,



Benoît Renaud

Responsable aux orientations

P.-S. Vous pouvez consulter nos engagements à l'adresse suivante :

<http://cdn.quebecsolidaire.net/QS-Plateforme-E%CC%81lectorale.pdf>